

## Produit

Le film ORALITE® VC 104+ Flex Grade, résistant aux conditions climatiques les plus extrêmes et aux solvants, est conçu pour être utilisé en extérieur. Il est élaboré pour être appliqué comme un balisage de contours ou un marquage linéaire sur les camions et les remorques ayant des surfaces souples. Il offre une conformabilité accrue sur le substrat de bâche.

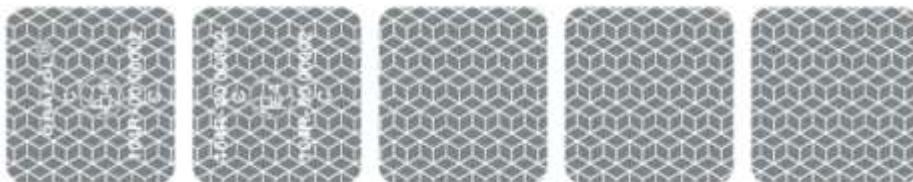
## Composition

Le film ORALITE® VC 104+ Flex Grade se compose de microprismes rétroréfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère souple, lisse, robuste et résistant aux intempéries et aux U.V. La surface des prismes est enduite d'une fine couche d'aluminium pour renforcer l'effet miroir des facettes. L'épaisseur de la couche finale ne dépasse pas 0,25 mm. Le film est livré avec un support adhésif à froid et fourni en rouleau continu ou segmenté en carrés mesurant 50,2 mm x 48 mm (espacés de 5,33 mm) qui restent ensemble grâce à un protecteur d'application. Ce liner maintient les segments en place et facilite leur application. Le produit est monocouche et ne nécessite pas de vernis de scellement.

## Homologation du produit

Certifié conforme par le règlement ECE 104 Classe C. Numéro d'homologation : E4-104R 00 0002.

## Logo du film Segmenté



## Continu



## Couleur

Le film ORALITE® VC 104+ Flex Grade est disponible en jaune, blanc et rouge. Les couleurs sont conformes aux exigences du règlement ECE 104. La couleur doit se situer dans la zone définie par les coordonnées chromatiques et le facteur de luminance fournis dans le tableau 2, lorsque les mesures sont prises conformément aux provisions n° 15 de la CIE et mesurée avec le facteur de luminance D<sub>65</sub> à un angle de 45°. La valeur mesurée doit être la moyenne de 8 lectures. L'échantillon du test doit être à 45 degrés.

La couleur de rétroréflexion (la couleur de nuit), éclairée par le facteur de luminance standard A de la CIE selon un angle d'observation de 20° et un angle d'entrée de  $\beta_1 = +/- 5^\circ$  et  $\beta_2 = 0^\circ$  doit être située dans la zone définie par les coordonnées chromatiques fournies dans le tableau 3.

## Rétroréflexion

Le film ORALITE® VC 104+ Flex Grade répond aux exigences minimales de rétroréflexion de la norme ECE 104 Classe C. Lorsqu'il est éclairé selon l'éclairage A standard de la CIE et mesuré conformément aux dispositions n° 54 de la CIE, le coefficient de rétroréflexion (R') du film ORALITE® VC 104+ Flex Grade ne doit pas être inférieur à ceux indiqués dans le tableau 1.

## Adhésif

L'adhésif à froid est spécialement formulé pour adhérer aux matériaux secondaires de la bâche généralement en tissu polyester revêtu de PVC. La performance de l'adhésif dépend beaucoup de la surface de la bâche. Chaque type de bâche doit être testé individuellement sur sa compatibilité avec la bande. Les graphiques imprimés par une technique digitale, par écran ou par pochoir et utilisant des enduits lustrés ou des vernis pour obtenir une durabilité supplémentaire doivent être testés sur leur adhésion avec la bande ORALITE® VC 104+ Flex Grade. L'adhésif est recouvert d'un protecteur que l'on retire en décollant, sans avoir à le tremper dans l'eau ou dans d'autres solvants. La température de service de l'adhésif est comprise entre -34° C et +90° C (\*).

(\*) Données basées sur des essais en laboratoire et sans aucune charge. La température de service pratique dépend de variables, notamment les substrats qui sont liés, les conditions environnementales, le chargement et la méthode d'application.

## Instructions d'application

Veuillez contacter ORAFOL pour obtenir des instructions d'application complètes.

## Conservation

Le film doit être utilisé dans l'année suivant la date d'expédition. Tous les rouleaux, y compris ceux en partie utilisés, doivent être conservés dans leur emballage initial, à plat, scotchés et enroulés sur leur mandrin de 7,62 cm de diamètre. Conservez le film à une température ambiante de 20° C et à 50 % d'humidité relative.

## Garantie

Le film ORALITE® VC 104+ Flex Grade est garanti 3 (trois) ans lorsqu'il est appliqué sur des surfaces souples neuves. Veuillez contacter ORAFOL Reflective Solutions Ireland pour plus d'informations

## Tableau 1 Coefficient de rétroréflexion

Angle d'observation	Angle d'entrée ( $\beta$ )					
	Beta 1 ( $\beta_1$ )	0°	0°	0°	0°	0°
20' (0,33°)	Beta 2 ( $\beta_2$ )	5°	20°	30°	40°	60°
Blanc	R'	450	n/a	200	95	16
Jaune	R'	300	n/a	130	75	10
Rouge	R'	120	60	30	10	n/a

\*Le coefficient de rétroréflexion ( $R_A$ ) s'exprime en cd/lux/m<sup>2</sup>

## Tableau 2 Limites de spécifications couleurs (de jour)

Couleur	Coordonnées chromatiques du diagramme de la CIE*									
	1		2		3		4		Y	
	x	y	x	y	x	y	x	y		
Blanc	0,300	0,270	0,385	0,355	0,345	0,395	0,260	0,310		> 0,25
Jaune	0,545	0,454	0,487	0,423	0,427	0,483	0,465	0,534		> 0,16
Rouge	0,690	0,310	0,595	0,315	0,569	0,341	0,655	0,345		> 0,03

\* Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la conformité selon le diagramme de la CIE



**Tableau 3**  
**Limites de spécifications couleurs (de nuit)**

Couleur	Coordonnées chromatiques du diagramme de la CIE*							
	1		2		3		4	
	x	y	x	y	x	y	x	y
Blanc	0,373	0,402	0,417	0,359	0,450	0,513	0,548	0,414
Jaune	0,585	0,385	0,610	0,390	0,520	0,480	0,505	0,465
Rouge	0,720	0,258	0,735	0,265	0,665	0,335	0,643	0,335

\* Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la conformité selon le diagramme de la CIE

## REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du process de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.

